

# Le Festival des Journées Musicales entre Loir et Loire

## 1 - GENERALITES

Les conditions générales régissent les ventes de billets du site [festivaldesjourneesmusicales.org](http://festivaldesjourneesmusicales.org).

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement portées à la connaissance de chaque acheteur. Le fait de passer commande implique donc l'adhésion pleine et entière à ces conditions générales de vente.

Les spectacles proposés par le Festival des Journées Musicales sont en placement libre, sauf indications contraires.

## 2 - PRIX DES PLACES

2.1- Les prix des billets de spectacles sont indiqués en Euro Toutes Taxes Comprises incluant les frais de location hors participation aux frais de traitement et d'expédition.

2.2- Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont uniquement payables en Euro. Un billet de spectacle ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé.

Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui de sa valeur initiale.

## 3 - MODALITES DE REGLEMENT

Selon le délai existant entre la date à laquelle vous effectuez votre réservation, et la date à laquelle se déroule la manifestation, vous aurez le choix ou non entre deux modes de paiement.

Un seul mode de paiement n'est possible par commande.

3.1- Le paiement par chèque

Le paiement par chèque équivaut à une prise d'option. Ce dernier doit nous parvenir sous 10 jours pour que nous validions définitivement votre commande. Afin de garantir le maintien de vos places, pensez à envoyer votre chèque dès le passage de votre commande. Pour un traitement plus rapide et plus sûr, merci de préciser au dos du chèque, votre nom, le n° de réservation.

Faites nous le parvenir à l'adresse suivante :

**billetterie**  
**Loirenfestival**  
**Vautourneux**  
**37110 LES HERMITES**

Votre option reste valable 10 jours à compter de la date de commande. Passé ce délai, si votre chèque ne nous est pas parvenu, votre option s'annulera automatiquement.

Si le délai entre la date de réservation et la date de la manifestation est inférieur à 10 jours, il n'est pas suffisant pour pouvoir assurer un paiement par chèque. Par conséquent, à moins de 10 jours, seul le paiement par carte bancaire vous est proposé.

3.2- Le paiement par carte bancaire :

Il vous permet de réserver vos billets en ligne et immédiatement de manière ferme et définitive. Les cartes acceptées sont les cartes des réseaux CARTE BLEUE / VISA et EUROCARD / MASTERCARD

## 4 - SECURISATION DES PAIEMENTS ET DONNEES PERSONNELLES

4.1- Sécurisation des paiements :

le Festival des Journées Musicales a confié le système de paiement au Crédit Agricole, prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne. Nous vous garantissons la totale confidentialité de vos informations bancaires, sécurisées par le protocole SSL, qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors de votre paiement par carte bancaire et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité.

4.2- Données personnelles :

Les données personnelles que vous communiquez nous permettent de mener à bien votre transaction. En outre, ces données, une fois enregistrées, vous permettent d'effectuer plus rapidement vos transactions futures suite à la création de votre compte. Elles permettent également au Festival des Journées Musicales de vous expédier vos billets, et éventuellement de vous contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant Pour exercer ce droit d'accès, adressez-vous à : LOIRENFESTIVAL 1 rue de la Roulonnière 41360 LUNAY . Vous pouvez également consulter le site Internet de la CNIL - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

## 5 - OBTENTION DES BILLETS

Le mode d'obtention de vos billets est lié au mode de paiement que vous choisissez et au délai existant entre la date de la réservation et la date de la manifestation.

En fonction de votre date de réservation par rapport à la date de la manifestation, les billets vous parviendront :

5.1- Par courrier :

- expédition de vos billets en courrier simple (1.00 € par envoi)
- expédition de vos billets en courrier recommandé (6.00 € par envoi)

5.2- le retrait au guichet sur le lieu du spectacle

En se présentant 1h avant le début de l'événement, muni de votre numéro de réservation et d'une pièce d'identité

Attention : toute commande de billet non retirée au guichet après la représentation ne peut-être sujette à réclamation et donc induire un remboursement.

## 6 - ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Les modifications du programme, ou des horaires, comme l'interruption du spectacle ne peuvent donner lieu à remboursement. En cas d'annulation complète du festival, seul le prix du billet sera remboursé, les frais de transport, d'hôtellerie, de gestion, d'envoi,... ne seront pas remboursés.

# Le Festival des Journées Musicales entre Loir et Loire

## 7 - SUIVI DE COMMANDE ET INFORMATIONS CLIENTELE

7.1- Par courrier :

**billetterie**  
**Loirenfestival**  
**Vautourneux**  
**37110 LES HERMITES**

7.2- Par mail : [billetterie@festivaldesjourneesmusicales.org](mailto:billetterie@festivaldesjourneesmusicales.org)

## 8 - RESPONSABILITE - DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.  
En cas de litige les tribunaux du siège de l'Association des Loirenfestival sont seuls compétents.

## 9 - MENTIONS LEGALES

Dénomination	LOIRENFESTIVAL
Siège social	1 rue de la Roulonnière 41360 LUNAY
Représentant légal	Guy de Brantes, Président
Directeur de la publication	Guy de Brantes
Hébergeur du site	OVH SAS
Téléphone	+33 2 47 29 88 55